



ROI MORVAN COMMUNAUTE

RAPPORT ANNUEL SUR LE SERVICE
PUBLIC DE PREVENTION ET DE GESTION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES

ANNEE 2015

Service déchets ménagers – avril 2016

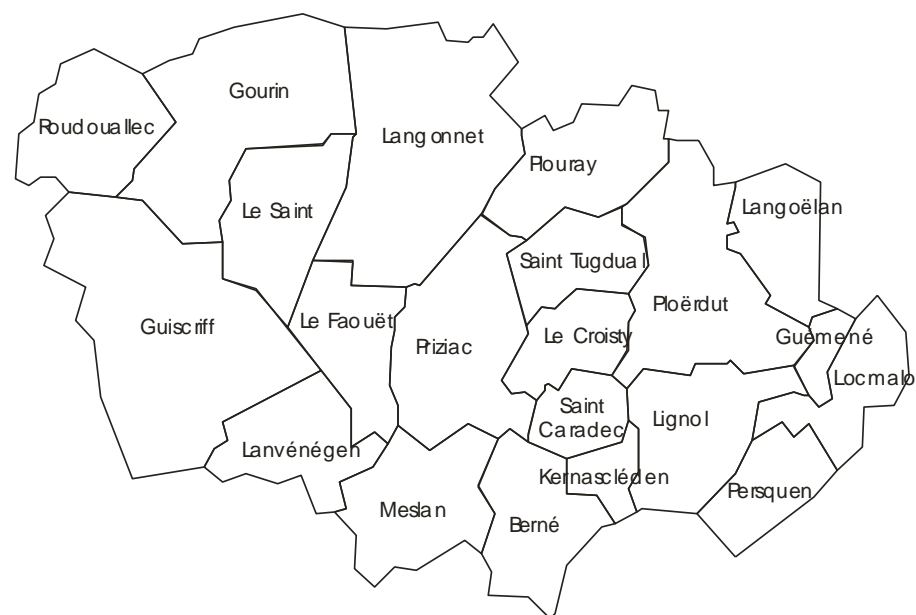
LE TERRITOIRE

21 communes, typologie « rural dispersé ».

25 682 habitants (pop. INSEE) - 29 056 population DGF.

764 km².

En moyenne 34 habitants au km², pas de surclassement saisonnier.



LES COMPETENCES EXERCEES

Déchets résiduels (OMR)



Compétence Collecte
Compétence Traitement

RMCom
SITTOM-MI

Collecte séparatives – prévention



RMCOM
SITTOMMI - RMCom

Déchèteries



RMCom
RMCom

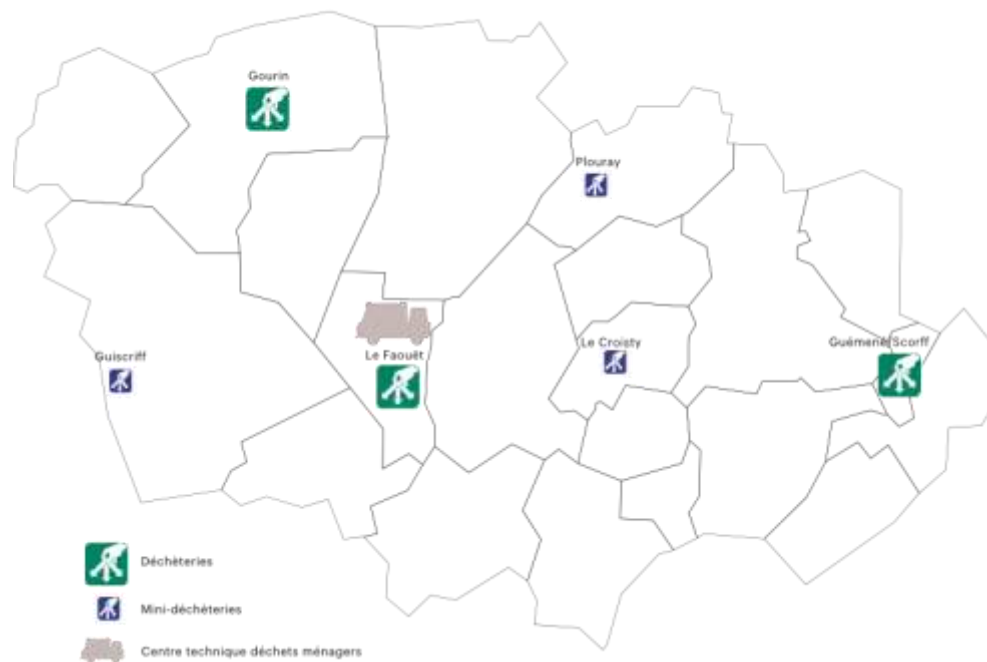


Roi Morvan Communauté qui a la compétence collecte et déchèterie est adhérente au Sittom-mi qui a la compétence pour le traitement des ordures ménagères et de la collecte des emballages.

L'ORGANISATION DU SERVICE

Flux collecté	Mode de collecte	Organisation de collecte	fréquence
Ordures ménagères résiduelles	Porte à porte et points de regroupement	Régie, 4 équipes	une fois par semaine majoritaire (C1)
Emballages de collecte sélective	Points de regroupement	Régie, 1 équipe	Une fois par quinzaine (C0.5)
Verre, journaux-revues-magazines	Apport volontaire	Prestataires	C1 à C0.5 en majorité
Encombrants, déchets verts, gravats, bois, ferrailles, DEEE, DDM, piles, batteries, lampes, ...	Déchèteries	Prestataires	Selon le taux de remplissage

INSTALLATIONS DU SERVICE DECHETS MENAGERS DE RMCOM



INDICATEURS TECHNIQUES - COLLECTE ORDURES MENAGERES : DESSERTE ET COLLECTE

Conteneurisation systématique.

Desserte en bacs de regroupement :

Toutes les zones rurales et 18 des 21 bourgs.

Environ 2400 bacs 660 l, collectifs.

Desserte en bacs individuels :

Maintien dans les zones agglomérées antérieurement dotées :
(Gourin et Roudouallec).

Zone patrimoniale de Guémené/Scorff.

Moyens de collecte :

1 base de collecte au Faouët.

4 véhicules de collecte :

3 bennes de collecte latérale et 4 agents.

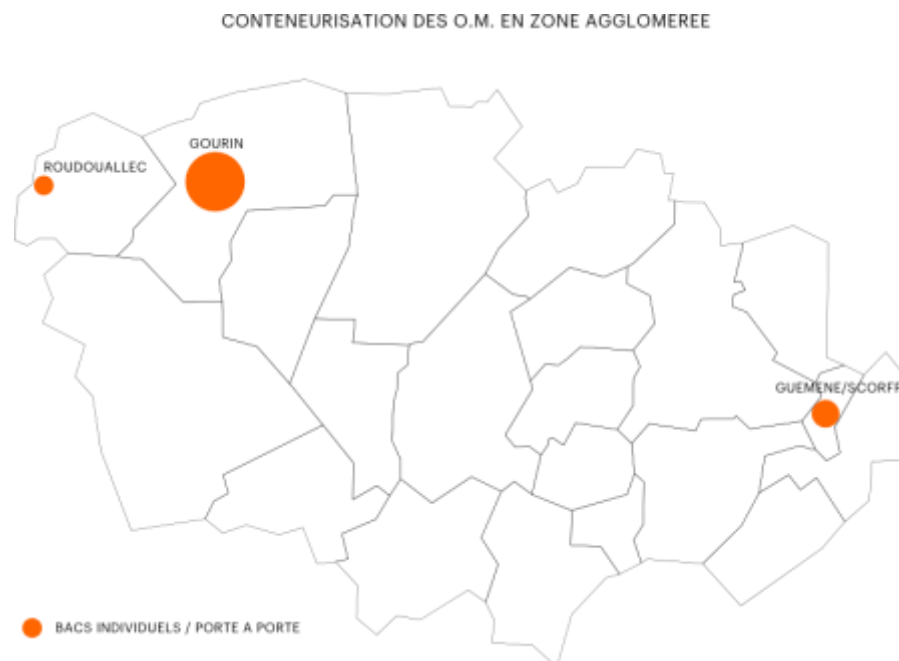
1 benne arrière et 3 agents.

122 411 km et 12881.75 h de collecte et transfert OMR.

Nombre de bénéficiaires du service n'étant pas des ménages :

Du fait du mode de collecte, potentiellement toute personne ménage ou non ménage a accès à un point de collecte en bac de regroupement.

Environ 298 non ménages disposent de bacs dédiés (du bac individuel 2 roues au site équipé de 24 bacs 660 l).



INDICATEURS TECHNIQUES - COLLECTE ORDURES MENAGERES : FREQUENCE DE COLLECTE

Fréquence de collecte des déchets résiduels auprès des ménages :

20 communes en C1 (1 fois par semaine), environ 94% de la population.

1 commune en C2 (2 fois par semaine) dans la zone agglomérée du Faouët, environ 6% de la population.

Fréquence de collecte auprès des «gros producteurs» :

La collecte des gros producteurs est réalisée lors de la collecte des ménages.

Les circuits ne sont pas distincts.

Il s'agit d'entreprises, d'établissements publics, de certains points recyclages :

Collecte 1 fois par semaine (C1) à rarement 1 fois par jour (C5).

Majoritairement 2 fois par semaine (C2) quand cela existe.

Fréquence de collecte suivant la saisonnalité :

Pas de modification générale de fréquence de collecte.

Les mesures alternatives sont :

Modification des circuits de collecte (ponctuellement collecte en C2).

Conteneurisation supplémentaire temporaire.

Limite de service auprès des producteurs de déchets assimilés :

La collectivité n'a pas défini de tonnage ou volume maximal hebdomadaire au-delà duquel un producteur de déchets non ménagers ne peut pas être collecté.

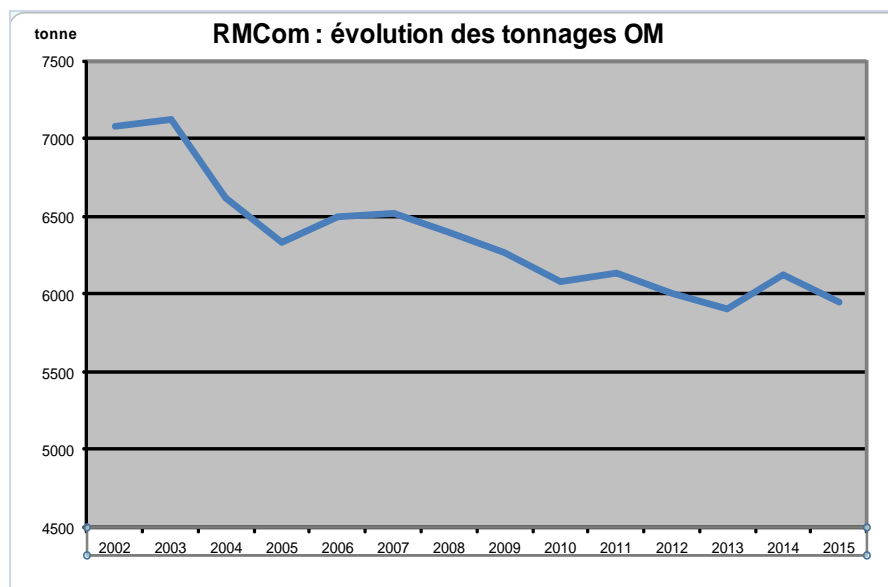
INDICATEURS TECHNIQUES - COLLECTE : TONNAGES DE DECHETS RESIDUELS

Déchets résiduels

Dont collecte OMR :	5888.85 tonnes, 1271,68 tonnes incinérées à Carhaix, 4617,17 incinérées à Pontivy.
Dont refus de tri réellement incinérés :	59.74 tonnes.
Total :	5948.59 tonnes.

Les tonnages collectés baissent tant en collecte OMR qu'en refus de tri (+4%) pour une population stable.
La production moyenne est de 231 kg/habitant INSEE/an et de 205 kg/habitant DGF/an.

Baisse des tonnages de 2% par rapport à 2010.



INDICATEURS TECHNIQUES - COLLECTE SELECTIVE : DESSERTE ET COLLECTE DES EMBALLAGES LEGERS

Fourniture de sacs de pré-collecte aux habitants, deux volumes de dotation :

sacs de 50 l : 214 000 sacs (stable),

sacs de 100 l : 124 000 sacs (stable).

Soit un total de 338 000 sacs ou environ 1m³ par habitant.

Desserte en points de regroupement matérialisés par des cages en bois ou des parcs métalliques grillagés (et quelques bacs de collecte pour certains établissements).

440 points installés dans les communes, au prorata de la population, et dans quelques établissements.

INDICATEURS TECHNIQUES - COLLECTE SELECTIVE : FREQUENCE DE COLLECTE DES EMBALLAGES LEGERS

Fréquence de collecte habituelle :

Collecte une fois tous les quinze jours (C0.5).

La collecte peut être plus fréquente pour certains points de collecte.

1 benne de collecte arrière, 2 agents.

40 804 km et 2 671.75 heures de collecte et transfert.

Fréquence de collecte suivant la saisonnalité :

Pas de modification générale de fréquence de collecte.

Les mesures alternatives sont :

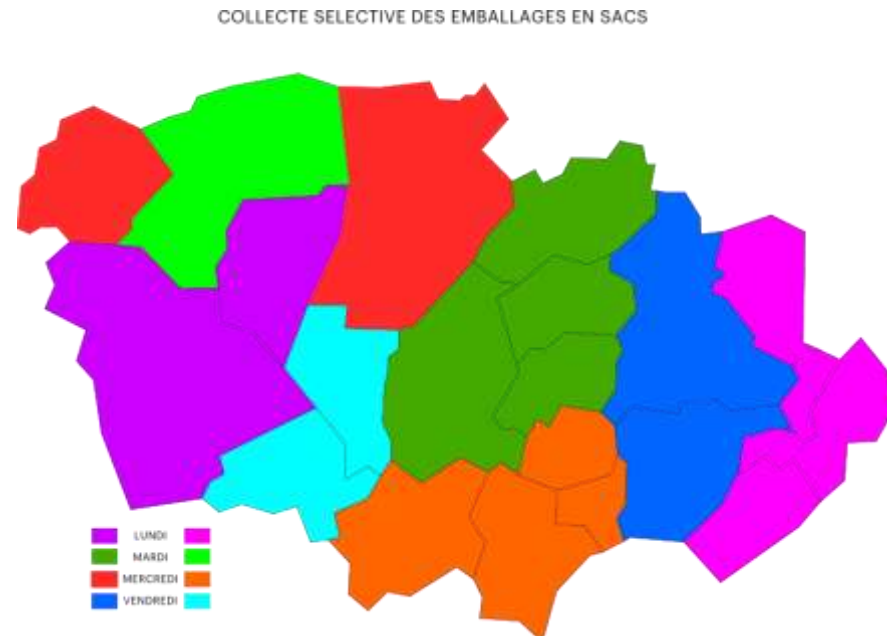
Modification des circuits de collecte (ponctuellement collecte en C1).

Conteneurisation supplémentaire saisonnière.

Nombre de bénéficiaires du service n'étant pas des ménages :

Du fait du mode de collecte, potentiellement toute personne ménage ou non ménage a accès à un point de collecte.

17 bénéficiaires non ménages disposent de contenants dédiés.



INDICATEURS TECHNIQUES - COLLECTE SELECTIVE : TONNAGES DES EMBALLAGES LEGERS

Emballages légers, collectés en sacs : plastiques, métaux, cartons, complexes.

429 tonnes de collecte sélective entrante avant tri, faible hausse.

Ratio de tonne entrante par habitant : 16.7 kg/habitant INSEE/an et de 14.8 kg/habitant DGF/an.

11.7% taux moyen d'indésirables suivant caractérisations : en baisse.

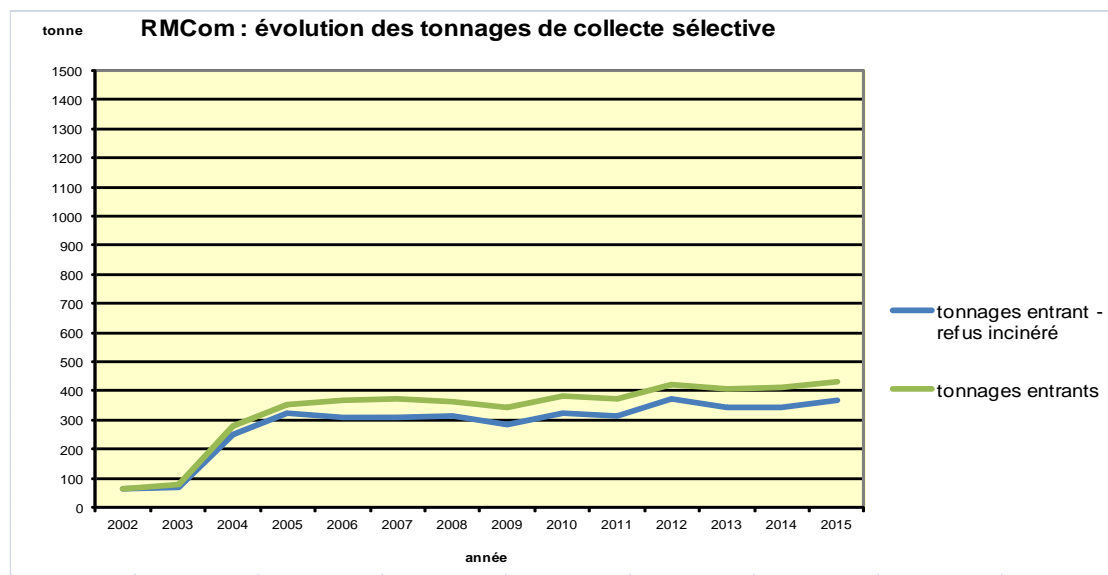
Les nouveaux plastiques des indésirables sont valorisés et non plus incinérés depuis 2012.

Pour tenir compte de l'évolution des indésirables la présentation du graphique est reformulée.

Il s'agit ici des tonnes produites collectées, valorisables (collecte entrante moins refus réellement incinérés) : 369.26 tonnes.

Une performance nette de 14.38 kg/habitant INSEE/an et de 12.7 kg/habitant DGF/an

La progression est de 14% par rapport à 2010.



INDICATEURS TECHNIQUES - EMBALLAGES LEGERS : PERFORMANCES PAR MATERIAUX

Répartition en poids de la fraction valorisée, c'est-à-dire expédiée aux filières pour valorisation, issue de la collecte des sacs jaunes est de 329.49 tonnes en tenant compte du stock de 2014 présent au centre de tri.

Les plastiques : 39%.

Les métaux : 18%.

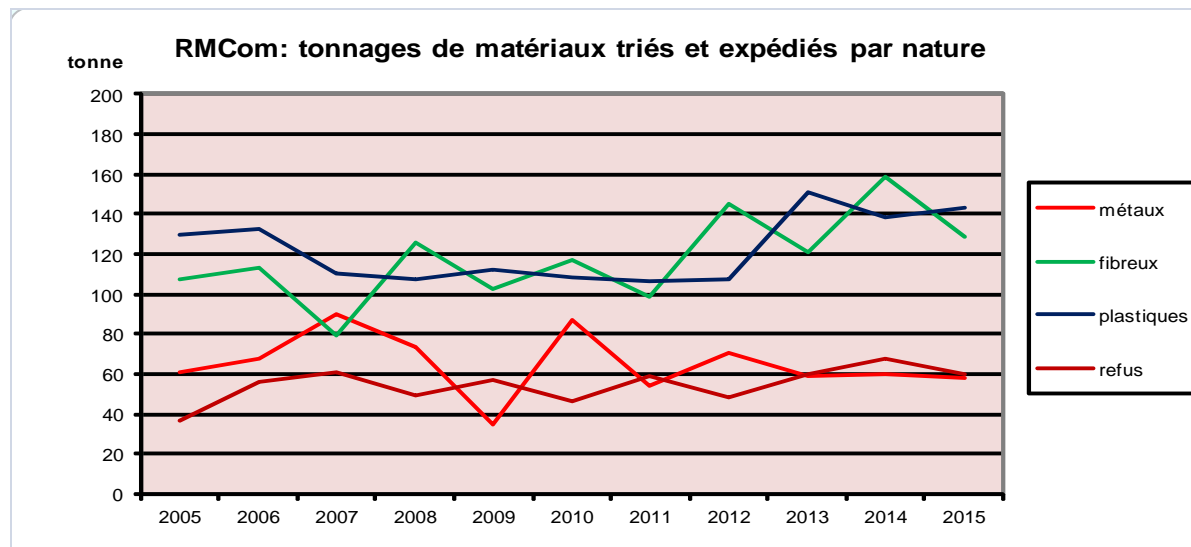
Les fibreux : cartons, briques, journaux revues magazines (JRM) présents : 43%.

Le stock de produits triés en début d'année est de 28.46 tonnes.

Les tonnes expédiées et valorisées représentent 329.49 tonnes et les refus de tri incinérés 59.74 tonnes.

Le stock de produits triés est de 64.33 tonnes, en attente d'expédition, en fin d'année.

La freinte (perte de matière lors du process) représente 1% des tonnes entrantes.



INDICATEURS TECHNIQUES - COLLECTE SELECTIVE : DESSERTE ET COLLECTE DU PAPIER

Desserte en points d'apport volontaire :

Collecte par un prestataire, livraison directe au repreneur à Naizin pour valorisation.

67 colonnes installées dans les communes.

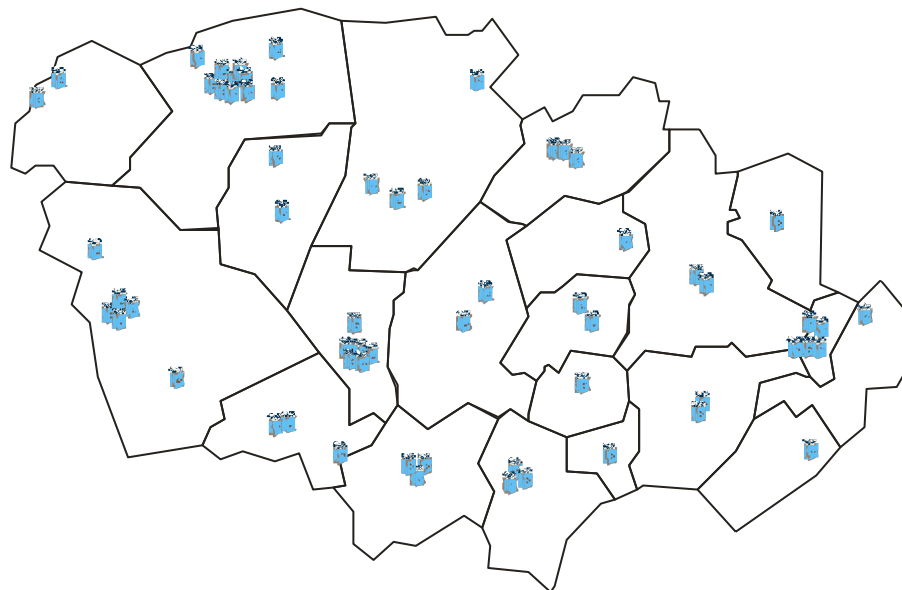
Collecte de fréquence variable par point de collecte selon la productivité du site et la saison : 857 levées.

7401 km et 209 heures de collecte, taux moyen de remplissage des colonnes : 63%.

Nombre de bénéficiaires du service n'étant pas des ménages :

Du fait du mode de collecte, potentiellement toute personne ménage ou non ménage a accès à un point de collecte.

Collecte séparative : le papier



Carte d'implantation des points de collecte des papiers

INDICATEURS TECHNIQUES - COLLECTE SELECTIVE : TONNAGES DU PAPIER

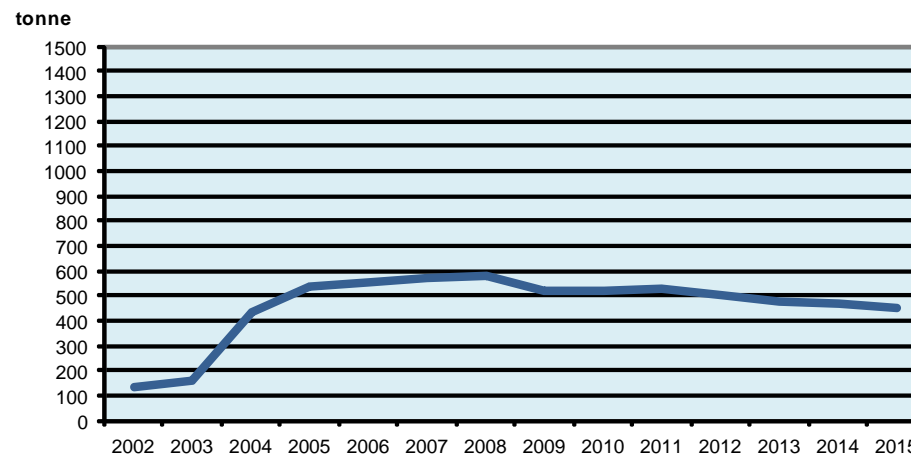
Papier : journaux, magazines, revues, papiers de bureaux, enveloppes simples.
453.88 tonnes. Les différentes collectes associatives ne sont pas connues.

Pas d'observation à la livraison.

Une performance de 17.67 kg/habitant INSEE/an et 15.62 kg/habitant DGF/an.

La baisse des tonnages se poursuit : -12 % vis-à-vis de 2010.

RMCom : évolution des tonnages de collecte des papiers : journaux, magazines, revues



INDICATEURS TECHNIQUES - COLLECTE SELECTIVE : DESSERTE ET COLLECTE DU VERRE

Desserte en points d'apport volontaire : 80 colonnes installées dans les communes.

Collecte par un prestataire, stockage dans un silo de RCom au Faouët.

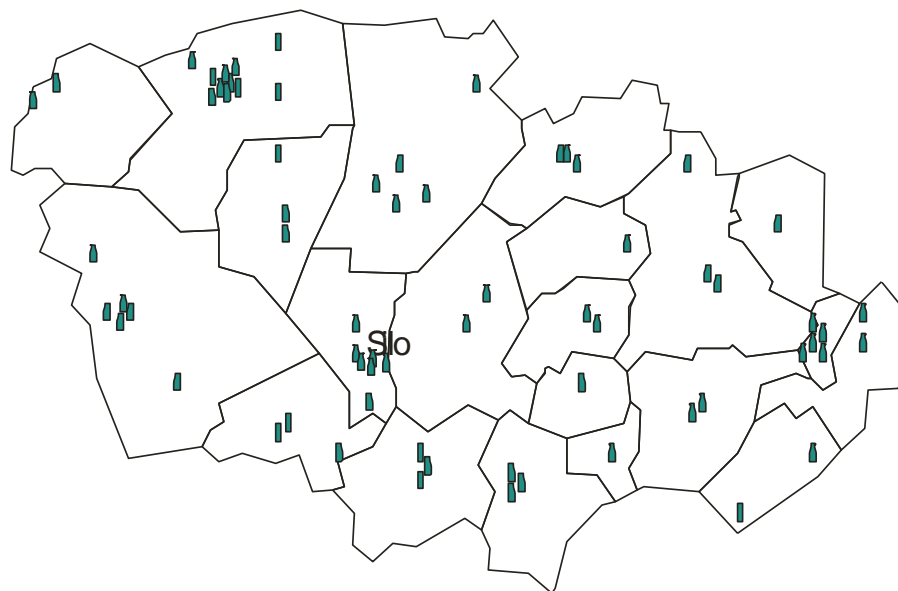
Collecte de fréquence variable par point de collecte selon la productivité du site et la saison : 1976 levées.

10649 km et 423 heures de collecte, taux moyen de remplissage des colonnes : 58%.

Nombre de bénéficiaires du service n'étant pas des ménages :

Du fait du mode de collecte, potentiellement toute personne ménage ou non ménage a accès à un point de collecte.

Collecte séparative : le verre



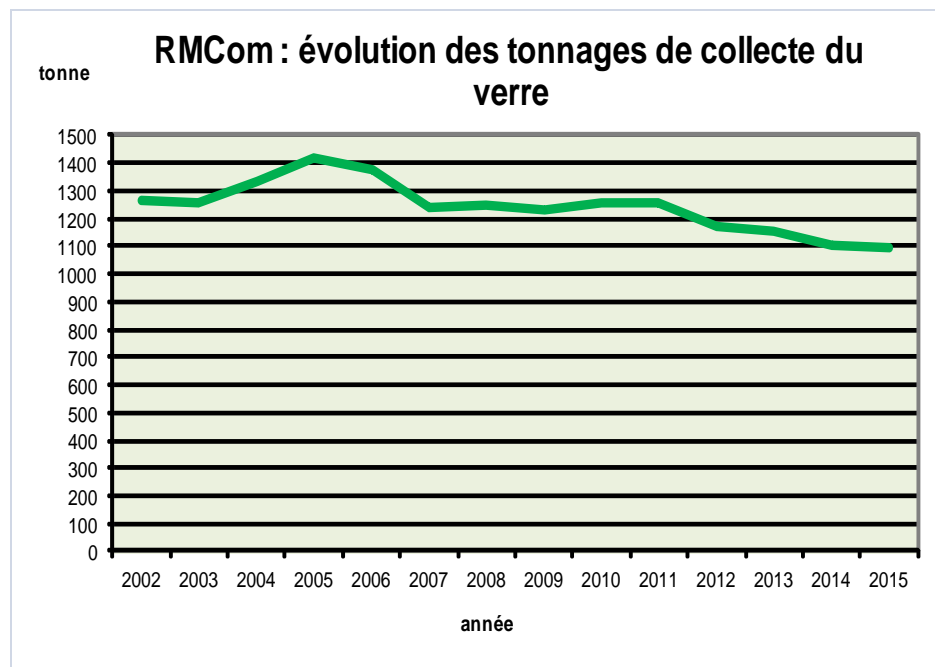
Carte d'implantation des points de collecte du verre

INDICATEURS TECHNIQUES - COLLECTE SELECTIVE : TONNAGES DU VERRE

Verre : flacons ménagers (bouteilles, pots, ...).
1094.5 tonnes, en légère baisse continue.

Une performance de 42.62 kg/habitant INSEE/an et de 37.67 kg/habitant DGF/an.

La baisse des tonnages se poursuit : -14% vis-à-vis de 2010.



INDICATEURS TECHNIQUES – COLLECTE ASSOCIATIVE - textiles

Retritex a disposé depuis plusieurs années 17 conteneurs de collecte des textiles dans une quinzaine de communes couvrant environ 75% de la population de RMCom. La Croix Rouge a disposé des conteneurs à Gourin, Guémené/Scorff et Le Faouët.

Le total de textile collecté pour valorisation sur le territoire de RMCom par ces associations est de 46.52 +6.44 tonnes : 52.96 tonnes de textiles usagés.



INDICATEURS TECHNIQUES - COMMUNICATION

Ordures ménagères

Renseignement des usagers.

Collectes séparatives et prévention

Articles dans les journaux communaux et communautaires, à la demande.

En partenariat avec le Sittom-mi

Animations lors de la semaine du développement durable.

Animations lors de la semaine de la réduction des déchets.



INDICATEURS TECHNIQUES - PREVENTION : RECYCLERIE RECUP'R

Ouverture de la recyclerie, atelier et magasin, en août 2014, Zi de Pont Min au Faouët. L'équipement fonctionne avec une équipe de 10 personnes en chantier d'insertion et 2 encadrants.

1 conteneur de collecte par déchèterie à Gourin, Guémené/Scorff et Le Faouët. Une personne pour l'accueil des apporteurs 3 jours par semaine dans chaque déchèterie.

Cette année, 60 tonnes ont été collectées en déchèterie et 48 vendues, en provenance des déchèteries ou directement apportées par les personnes.



INDICATEURS TECHNIQUES - DECHETERIES : IMPLANTATIONS

Six déchèteries :

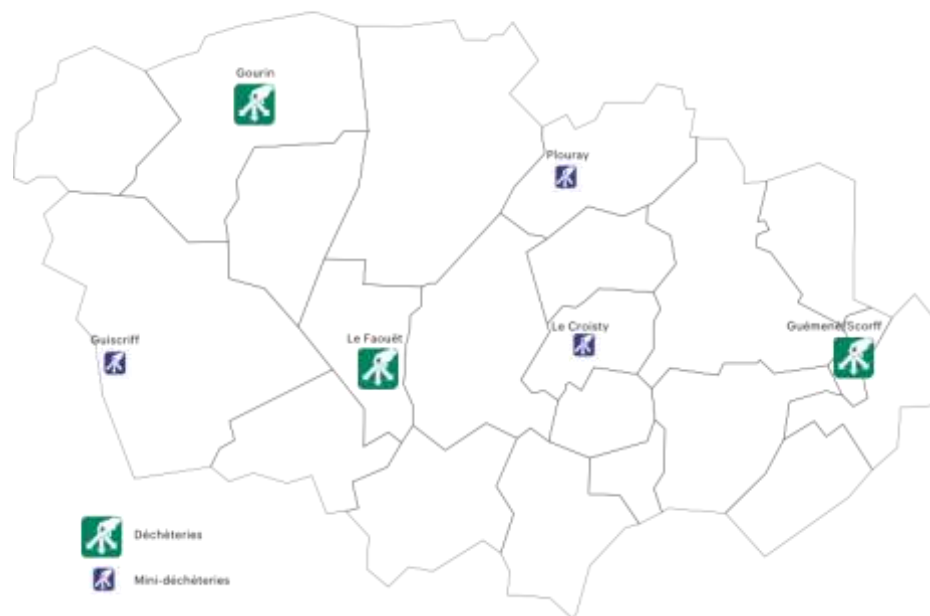
3 déchèteries principales : Gourin, Guémené/Scorff et Le Faouët.

3 déchèteries simplifiées : Le Croisty, Guiscriff, Plouray.

Depuis le changement de réglementation 4 déchèteries sont classées ICPE (déclaration contrôlée). Les deux mini déchèteries du Croisty et de Plouray ne relèvent plus du régime ICPE.

Une déchèterie dans un rayon de 12 km pour les ménages.

INSTALLATIONS DU SERVICE DECHETS MENAGERS DE RMCOM



INDICATEURS TECHNIQUES - DECHETERIES : EVOLUTION DES TONNAGES

Produits de déchèteries durant l'année :

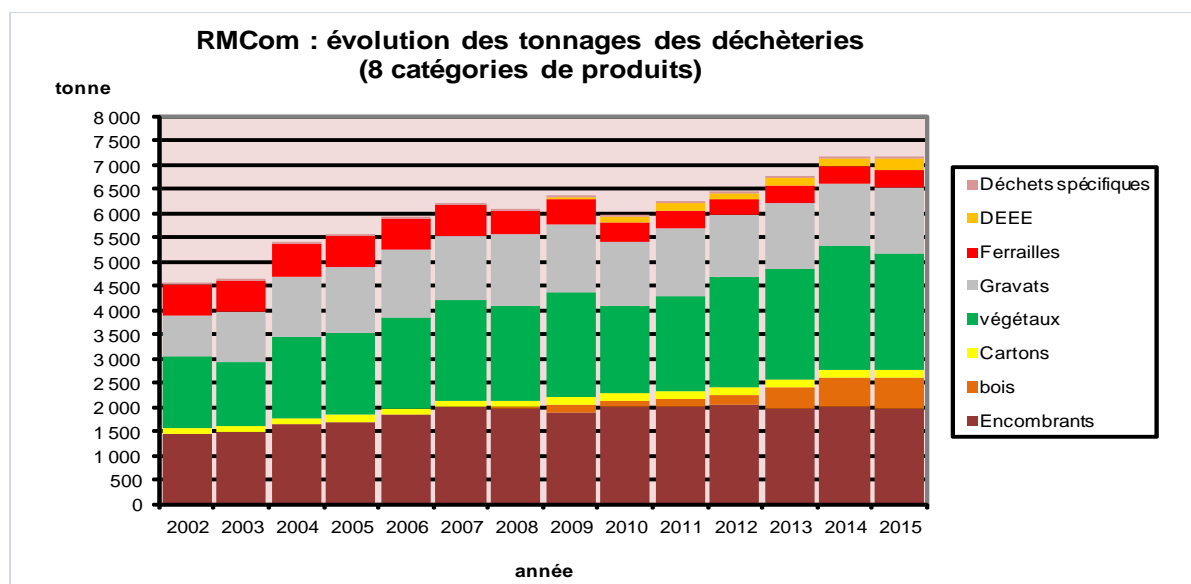
Encombrants :	1959 tonnes	76 kg/hbt, INSEE 67 kg/hbt DGF	Cartons :	164 tonnes	6.4 kg/hbt INSEE, 5.6 kg/hbt DGF.
Végétaux :	2390 tonnes	93 kg/hbt, INSEE 82 kg/hbt DGF	DMS	35 tonnes	1.4 kg/hbt INSEE, 1.2 kg/hbt DGF.
Gravats :	1355 tonnes	53 kg/hbt, INSEE 47 kg/hbt DGF	huiles moteurs	12.4 tonnes	0.5 kg/hbt INSEE, 0.4 kg/hbt DGF.
Bois AB :	652 tonnes	25 kg/hbt, INSEE 22 kg/hbt DGF	Polystyrène	5.2 tonnes	0.2 kg/hbt INSEE, 0.17 kg/hbt DGF.
Ferrailles :	394 tonnes	15 kg/hbt, INSEE 14 kg/hbt DGF	Piles	2.5 tonnes.	
DEEE :	227 tonnes	8.8 kg/hbt, INSEE 7.8 kg/hbt DGF	Lampes et néons	0.9 tonnes.	

Papier, verre et emballages légers en sacs sont comptabilisés dans la partie collecte.

7196 tonnes collectées, soit une stagnation après plusieurs années d'augmentation importante des tonnages.

La production est de 280 kg/habitant INSEE/an et 247 kg/habitant DGF/an.

Les tonnages ont augmenté de 21% vis-à-vis de 2010.

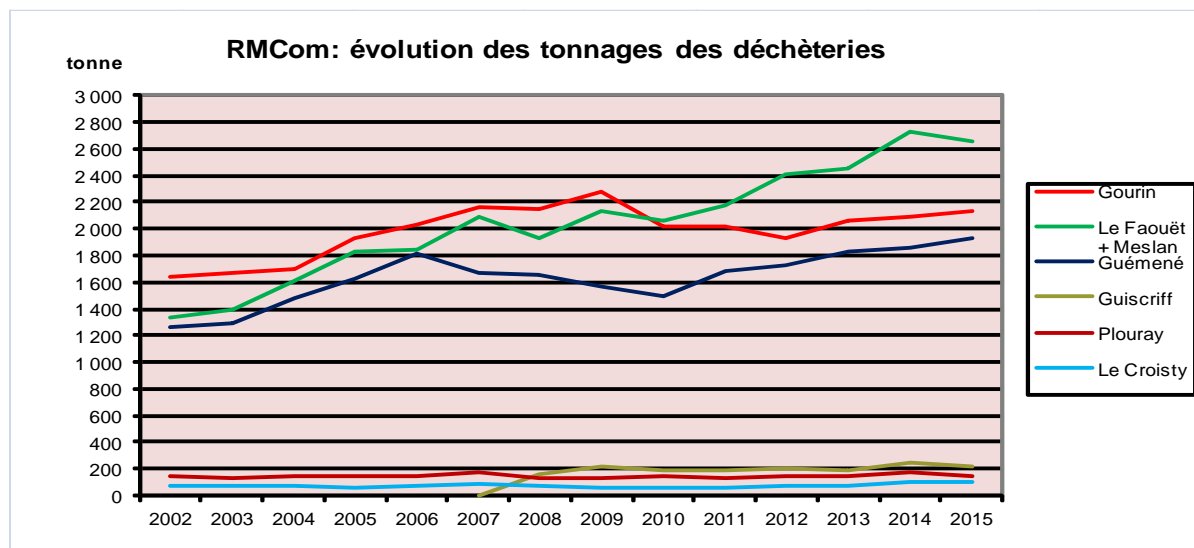


INDICATEURS TECHNIQUES - DECHETERIES : EVOLUTION DES TONNAGES PAR SITE

Tonnages cumulés : nombre de catégories selon règlement intérieur des déchèteries.

Le Faouët :	2 518 tonnes + 141 t de déchets verts de Meslan.
Gourin :	2 136 tonnes.
Guémené/Scorff :	1 933 tonnes.
Guiscriff :	223 tonnes.
Plouray :	148 tonnes.
Le Croisty :	95 tonnes.

La baisse des tonnages provient des apports de la déchèterie du Faouët+ Meslan et des mini-déchèteries.

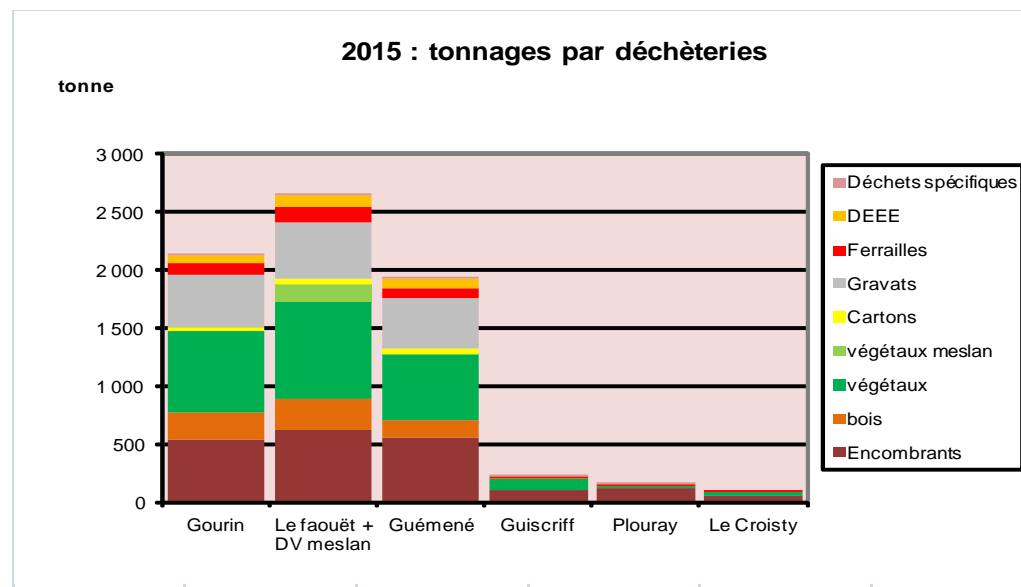


INDICATEURS TECHNIQUES – DECHETERIES : DETAIL DES TONNAGES PAR SITE

La déchèterie la plus productive est celle du Faouët, pour tous les produits, notamment les déchets verts.

2015	Encombrants	bois	végétaux	Gravats	Ferrailles	DEEE	Cartons	Polystyrène	DDM	huiles	piles	Lampes néons	Total
Gourin	528	244	693	447	105	61	45	1,5	7,5	3,5	0,5	2,28	2 137
Le Faouët + DV Meslan	618	263	844+141	480	135	93	63	1,99	13,93	4,2	1,54	0,28	2 660
Guémené/Scorff	552	144	574	428	95	74	49	1,63	10,88	3,82	0,45	0,37	1 933
Guiscriff	102	0	93	0	19	0	6	0	2,75	0	0	0	223
Plouray	112	0	14	0	21	0	0	0	0	0	0	0	148
Le Croisty	46	0	32	0	18	0	0	0	0	0	0	0	95
Total	1959	652	2389	1355	394	228	164	5,1	32,3	11,5	2,5	0,9	7197

Hors déchets dangereux (huile, piles, néons, DDM), le taux de déchets de déchèteries valorisé est de 55%.



INDICATEURS TECHNIQUES - DECHETERIES : FREQUENTATION

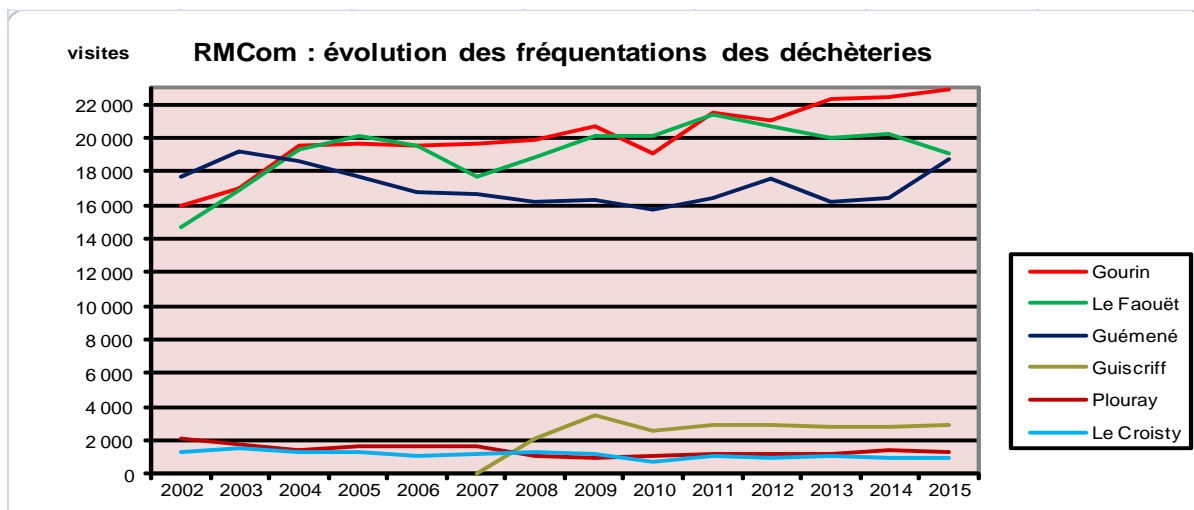
Une visite est le passage d'un usager dans une déchèterie.

66022 visites ont été comptées, correspondant à 2.5 visites/habitant INSEE/an ou 2.3 visites/habitant DGF/an, relativement stable.

Site	heures annuelles d'ouverture	visites comptées	% du total des visites	nombre moyen annuel de passage par heure d'ouverture.
Le Faouët :	1352 heures d'ouverture	19 099 visites.	29% de visites	14 visites par heure d'ouverture.
Gourin :	1352 heures d'ouverture	22 926 visites.	35% de visites	17 visites par heure d'ouverture.
Guémené :	1352 heures d'ouverture	18 736 visites.	29% de visites	14 visites par heure d'ouverture.
Guiscriff :	364 heures d'ouverture	2 831 visites.	4% de visites	8 visites par heure d'ouverture.
Plouray :	364 heures d'ouverture	1 363 visites.	2% de visites	4 visites par heure d'ouverture.
Le Croisty :	156 heures d'ouverture	967 visites.	1% de visites	6 visites par heure d'ouverture.

Nombre de bénéficiaires du service n'étant pas des ménages :

Dans les 3 déchèteries principales, sur base déclarative, 2.6% des visites sont des entreprises et 1.3% des établissements publics.



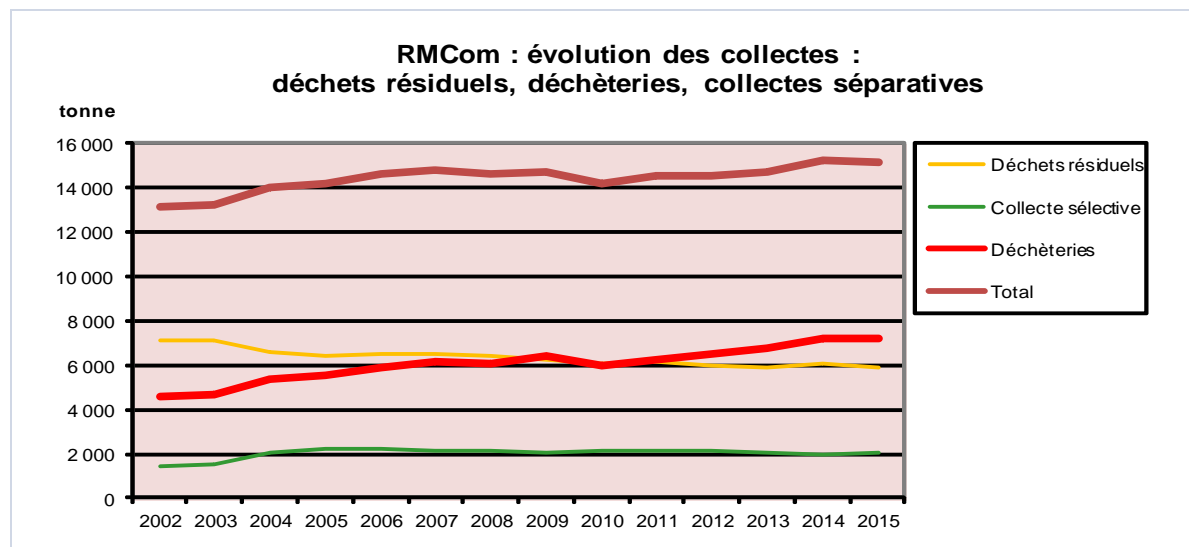
INDICATEURS TECHNIQUES - COLLECTE : EVOLUTION DES FLUX PAR MODE DE COLLECTE

Les tonnages de déchets ménagers et assimilés collectés sont de 15 115 tonnes de déchets ménagers, soit 589 kg par habitant Insee et par an ou 520 kg par habitant DGF et par an (-0.79%).

Les tonnages globaux diminuent un peu du fait d'une baisse des OMR et de la stagnation des tonnages en déchèteries après 4 années de hausses régulières.

Les collectes sélectives stagnent globalement de par la baisse des tonnages de verre et de papier que la progression, depuis 2012, de la collecte sélective ne compense pas.

Depuis 2010, la hausse des tonnages des déchets ménagers et assimilés est de 6.9%.



INDICATEURS TECHNIQUES - COLLECTE : DISTINCTION PAR ORIGINE DES DECHETS

Etant collectés en mélange, les déchets des ménages ne sont pas distingués des déchets assimilés des non ménages.

INDICATEURS TECHNIQUES - TRAITEMENT : TYPE DE TRAITEMENT PAR FLUX DE DECHETS

Ordures ménagères résiduelles :

Incinération aux incinérateurs de Pontivy (SITTOM-MI) et Carhaix (SIRCOB), valorisation vapeur ou électricité, recyclage des mâchefers.

Collectes sélectives :

Incinération des refus de tri (SIRCOB à CARHAIX, avec valorisation énergétique).

Valorisation matière des emballages triés auprès des filières désignées au contrat Eco-emballages, hors région.

Valorisation matière locale des papiers (ECOFEUTRE à Naizin).

Déchèteries :

Enfouissement des gravats sans valorisation en CET III (GUYOT à Saint Goazec).

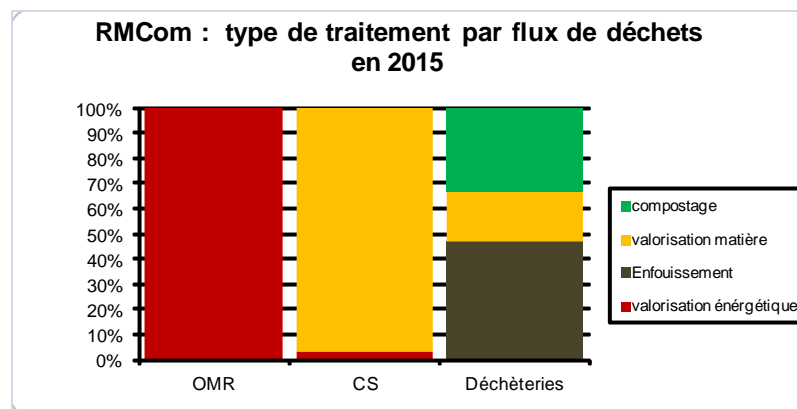
Enfouissement du tout venant sans valorisation en CSDU (SITA OUEST à Gueltas).

Compostage des déchets verts (ECOSYS à Plouay).

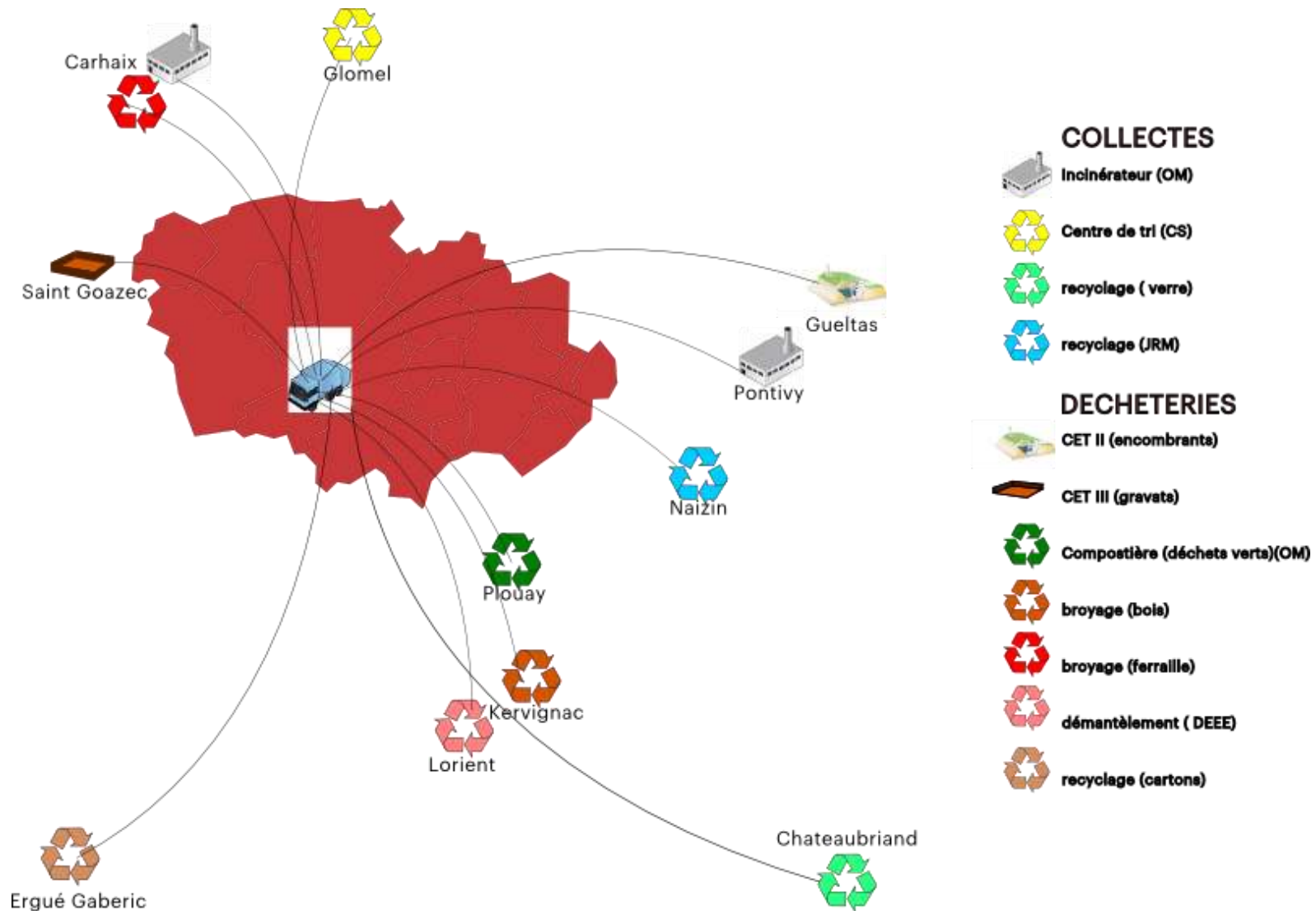
Valorisation matière après mise en balle du carton (PAPREC à Ergué Gaberic).

Valorisation matière de la ferraille (GUYOT à Carhaix, regroupement pour broyage).

Valorisation matière ou énergétique du bois (GUYOT à Kervignac, regroupement).



INDICATEURS TECHNIQUES - TRAITEMENT : LIEUX DE TRAITEMENT



INDICATEURS TECHNIQUES - TRAITEMENT : - EVOLUTION DES FILIERES DE TRAITEMENT

Evolution 2014-2015 :

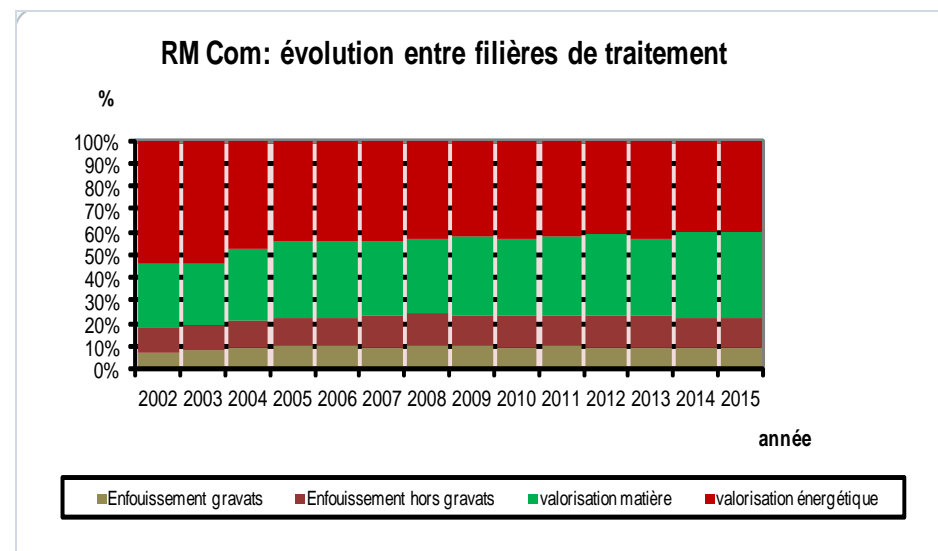
38 % de valorisation matière : recyclage et compostage.

22 % d'enfouissement (gravats inclus).

40 % de valorisation énergétique.

La valorisation matière progresse du fait des quantités plus importantes de déchets verts et de bois apportées en déchèterie et du changement de filière de traitement pour le bois, essentiellement valorisé sous forme matière à 95% et non plus sous forme énergétique.

Depuis 2010, la quantité de déchets non dangereux hors inertes admis en installation de stockage a baissé de 2%.



INDICATEURS TECHNIQUES - TRAITEMENT : SYNTHÈSES - REPARTITION PAR FILIERES DE TRAITEMENT



COLLECTE : 15 115 T
589 kg/hbt INSEE/an
520 kg/hbt DGF/an

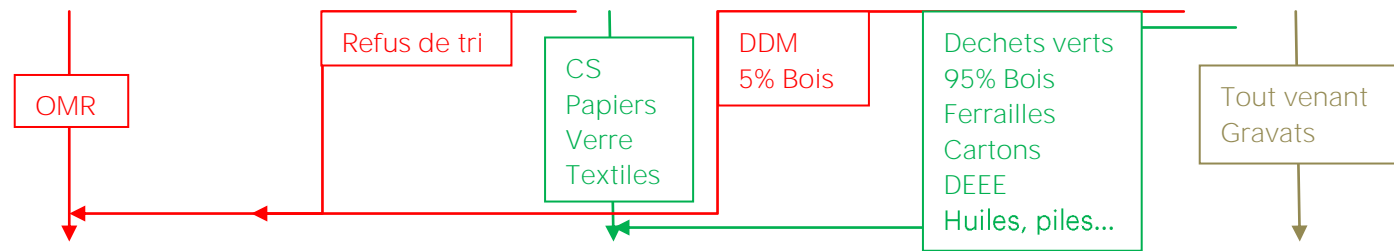


OM : 5 889 T
229 kg/hbt INSEE/an
203 kg/hbt DGF/an
39% des déchets (-3%)

COLLECTES SEPARATIVES : 2 030 T
79 kg/hbt INSEE/an
70 kg/hbt DGF/an
13% des déchets (+2%)



DECHETERIES : 7 196 T
280 kg/hbt INSEE/an
248 kg/hbt DGF/an
48% des déchets (+0%)



TRAITEMENT : 15 115 T
589 kg/hbt INSEE/an
520 kg/hbt DGF/an

Valorisation énergétique : 6 016 t
234 kg/hbt INSEE/an
207 kg/hbt DGF/an

Valorisation matière : 5 785 t
225 kg/hbt INSEE/an
199 kg/hbt DGF/an

Enfouissement : 3 314 t
129 kg/hbt INSEE/an
114 kg/hbt DGF/an



Vapeur ou électricité refiom mâchefers

INDICATEURS FINANCIERS : MODALITE D'EXPLOITATION DU SERVICE

Marchés de prestations : 752 960 € (CA 2015) : 34% des dépenses.

Exploitation, transport, traitement des déchèteries et mini-déchèteries.

Collecte du verre.

Collecte du papier.

Augmentation de 0.5% : évolution des tarifs, augmentation des rotations.

Contribution au Sittom-mi : 612 977 € (CA 2015) : 27% des dépenses.

Incinération des déchets résiduels et refus de tri.

Tri des emballages légers.

Baisse de 9.5% car facturation tri décalée d'un trimestre, diminution du tarif d'incinération et des tonnages incinérés.

Régie : 870 402 € (CA 2015) hors amortissement : 39% des dépenses. 1 197 262 € amortissements compris.

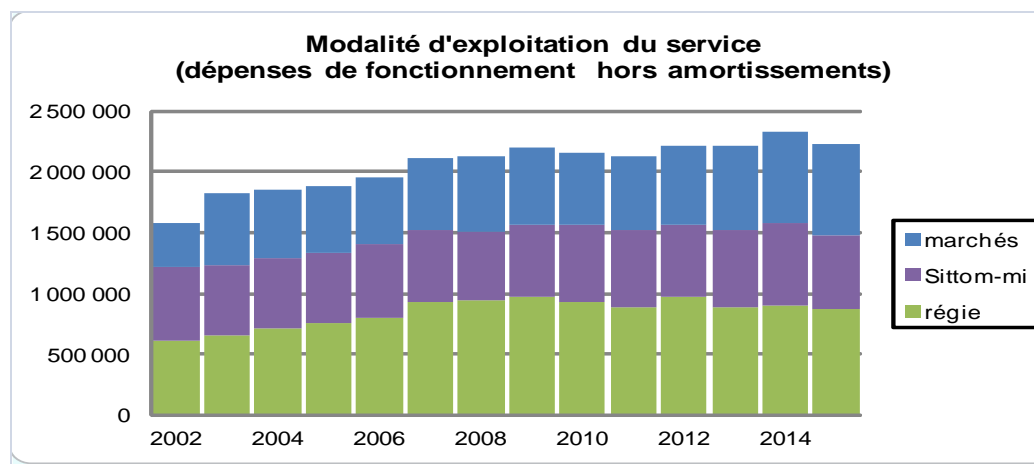
Collecte et transfert pour part des déchets résiduels.

Collecte sélective et transfert des emballages légers.

Services communs, communication et prévention des déchets.

Prise en charge et gardiennage des mini-déchèteries.

Baisse de 3.9% : baisse du carburant, des frais de réparation de matériel.



INDICATEURS FINANCIERS : LES MONTANTS DE PRESTATIONS PAR DES ENTREPRISES

Collecte du verre :	36 677 € TTC
Collecte du papier :	26 725 € TTC
Haut de quai des déchèteries :	151 197 € TTC
Transport des déchèteries :	203 598 € TTC
Transport des mini-déchèteries :	44 184 € TTC
Transport des déchets verts de Meslan :	2 752 € TTC
Enfouissement du tout venant :	169 821 € TTC
Compostage des déchets verts :	41 507 € TTC
Enfouissement des gravats et valorisation du bois AB :	41 514€ TTC
Mise en balle des cartons :	5 198 € TTC
Elimination des DDM :	27 549 € TTC

INDICATEURS FINANCIERS : LES MONTANTS DE PRESTATIONS PAR LE SYNDICAT DE TRAITEMENT

Traitement des ordures ménagères :	525 450 € TTC
Tri de la collecte sélective :	88 557 € TTC

INDICATEURS FINANCIERS : LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement du service, individualisées à la fonction 812 du CA.

Dépenses courantes (régie, Sittom-mi, prestataires) : 2 236 339 €.

Amortissement : 326 860 €. Seules les déchèteries ne sont pas amorties.

Les dépenses de fonctionnement, non affectées, relatives au service, sont :

Intérêt d'emprunts (déchèteries) : 5 314 €.

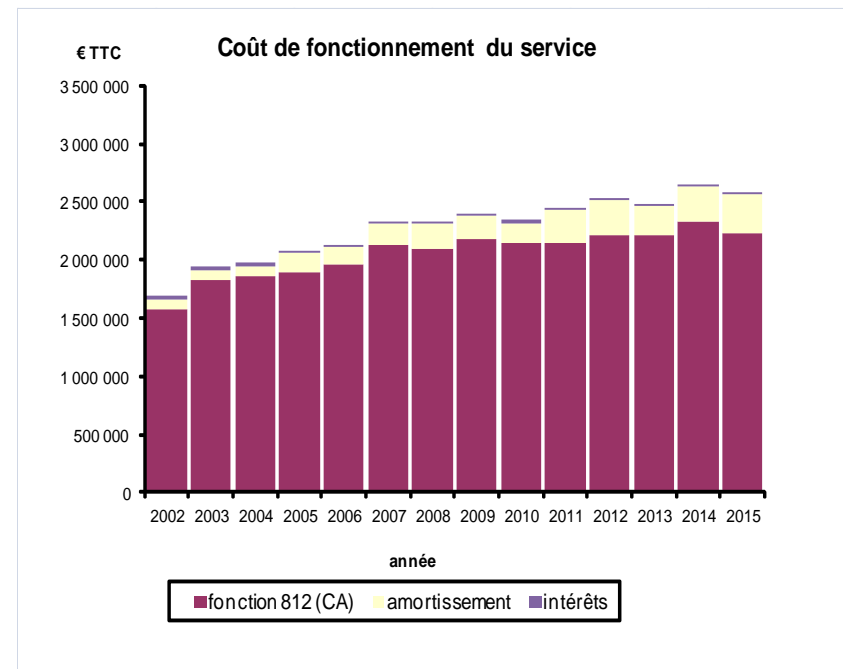
La variation globale du budget est de -2.6% par rapport à l'année précédente.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 2 568 513 € TTC

100 € PAR HABITANT SUIVANT LA POPULATION INSEE.

85 € PAR HABITANT SUIVANT LA POPULATION DGF.

170 € LA TONNE



INDICATEURS FINANCIERS : LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT (TTC)

Ordures ménagères	Conteneurs 660 l	13 121 €
	Pièces pour grosses réparations	707 €
Collecte sélective	Cagettes bois pour les sacs de collecte sélective	1 512 €
Prévention	Composteurs et lombricomposteurs	31 112 €
Déchèteries	Annonces pour opération en investissement	257 €
Investissements de l'année en € TTC :		46 709 €

S'y ajoute le remboursement des annuités d'emprunt pour la construction des déchèteries : 20 640 €.

INDICATEURS FINANCIERS : LES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT

Les recettes de fonctionnement du service, individualisées à la fonction 812 du CA.

La taxe ordures ménagères (80%) :

2 647 007 €.

Evolution des bases (+1.39%) sans modification du taux.

Recettes diverses (2%) :

80 147 €, dont redevance déchèterie : 1086 €, participation composteurs : 928€.

Essentiellement : atténuation de charges liées au personnel, et amortissement de subventions.

Recettes de valorisation, soutiens des filières (18%) :

586 657 €.

En baisse, baisse des prix de rachat, baisse des quantités de plusieurs flux.

Financement sans contribution du budget général.

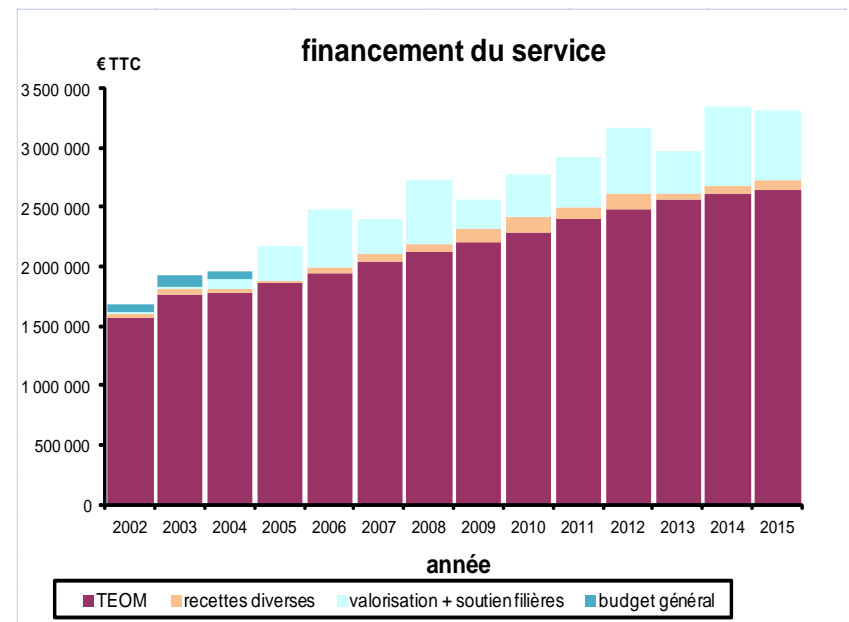
RECETTE DE FONCTIONNEMENT : 3 313 811 € (-1.3%)

UN TAUX DE TEOM A 12.6% INCHANGE DEPUIS 2006.

En moyenne :

103.7 € PAR HABITANT SUIVANT LA POPULATION INSEE.

91.1 € PAR HABITANT SUIVANT LA POPULATION DGF.



INDICATEURS FINANCIERS : LES PRODUITS D'INVESTISSEMENT

Prévention
Déchèteries

Solde de l'aide au programme de compostage individuel
Acompte sur l'opération de mise en conformité des déchèteries

ADEME
ADEME

44 536 €.
6 210 €.

INDICATEURS FINANCIERS : DETAIL DES PRODUITS DE VALORISATION

Les produits indiqués correspondent aux tonnages de l'année.

Rachat du papier :	20 425 € TTC
Rachat du verre, des emballages de collecte sélective et des cartons :	85 871 € TTC
Rachat des ferrailles de déchèteries :	46 648 € TTC
Rachat des DEEE de déchèteries :	6 677 € TTC
Vente d'énergie produite par les installations du SITTOM-MI	englobé dans le tarif d'incinération

INDICATEURS FINANCIERS : DETAIL DES SOUTIENS

Les produits perçus dans l'année ne correspondent pas aux tonnages de l'année, du fait de décalage de versement parfois important.

Soutien Eco-folio (2014) :	23 745 € TTC
Soutien Eco-emballages (SDD 2013, liquidatif 2014, acomptes T1 à T4 2015) :	298 211 € TTC
Soutien OCADEEE :	7 114 € TTC
Solde de subvention pour une étude de faisabilité d'une tarification incitative (ADEME + CD 56)	16 188 € TTC

INDICATEURS FINANCIERS : COUTS COMPLETS PAR ETAPES TECHNIQUES (méthodologie comptacoût)

Cette méthode vise à retracer, par flux de déchets et par étapes de gestion, les coûts de gestion des déchets ménagers.

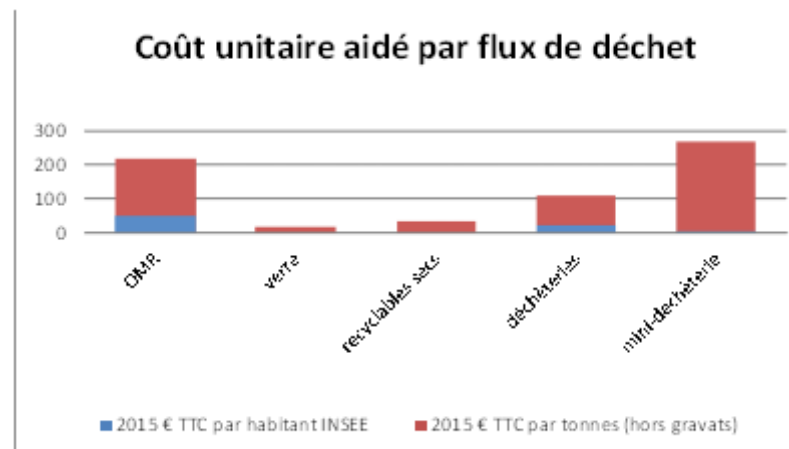
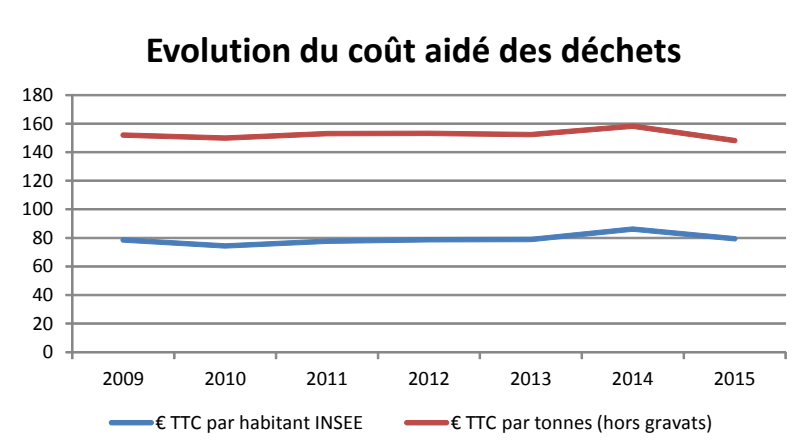
Le budget de la comptabilité analytique suivant la méthode comptacoût diffère du budget général de la fonction 812 :

- Amortissement systématiques de tous les investissements, durées d'amortissement conventionnelles comptacoût différentes de celles pratiquées par la collectivité, amortissement systématique des subventions d'investissement.
- Non prise en compte des recettes exceptionnelles et des opérations d'ordre.
- Charges et recettes d'exploitation liées aux tonnages de l'année, retracés par année civile et non par années glissante.
- Intégration de frais de structure (prorata des °FO20 et °FO21 de la collectivité).

Coût complet € H.T.	OMR	verre	papier	collecte sélective	déchèteries	mini-déchèteries	TOTAL	%
charges fonctionnelles et communication	128 676	5 875	3 509	28 107	50 453	11 471	228 091	9%
prévention	17 179	45	45	45	45	45	17 405	1%
pré-collecte	47 858	7 853	2 727	25 186			83 624	3%
collecte	620 170	36 309	24 296	134 181	180 863	40 770	1 036 588	43%
transport	87 208	7 754			185 090	47 459	327 510	13%
traitement des déchets non dangereux	402 074			80 506	212 286	23 414	718 280	29%
traitement des déchets dangereux					25 228		25 228	1%
TOTAL	1 303 164	57 836	30 577	268 025	653 964	123 159	2 436 726	
%	53%	2%	1%	11%	27%	5%		

INDICATEURS FINANCIERS : COÛTS AIDES 2015 PAR FLUX DE DECHETS (méthodologie comptacoût)

Du fait qu'une partie des recettes sont versées avec un fort décalage, les coûts aidés sont calculés en retranchant des coûts complets les rachats de matières, les aides et une estimation au plus près des différents soutiens.



Rapporté à l'habitant, la gestion des ordures ménagères résiduelles est la plus onéreuse avec peu de recettes pour diminuer le coût. Dans une moindre mesure, il en est de même pour les déchets de déchèteries.

A l'inverse les coûts de collecte des collectes séparatives sont presque financés par différentes recettes (subventions d'investissements en début de programme, reprise des matériaux et soutien à la performance annuelle des filières) et s'avèrent les moins onéreuses que ce soit en € par habitant ou en € à la tonne.

Les flux de déchets des mini déchèteries présentent une typologie différente. Les installations et les tonnages modestes, rapportés à l'ensemble de la population représentent un coût par habitant faible mais un coût à la tonne élevé.

Les ordures ménagères résiduelles représentent 39% des tonnages et 63% des coûts aidés TTC.

Les collectes séparatives représentent 13% des tonnages et 2.4% des coûts aidés TTC.

Les déchèteries et minidéchèteries représentent 48% des tonnages et 34.6% des coûts aidés TTC.

POSITION DE LA COLLECTIVITE : PERFORMANCE MOYENNE PAR HABITANT DGF (KG/AN)

Flux de déchets	RMCom 2015	Sittom-mi 2014	Morbihan 2014	objectif PDND 2019
Ordures ménagères	205	de 168 à 217	190	183 kg/hbt DGF/an
Verre	38	de 41 à 51	45	47 kg/hbt DGF/an
Propre et sec (sacs jaunes et papier)	28	de 30 à 49	48	54 kg/hbt DGF/an
Déchèteries hors gravats	200	de 203 à 335	244	187 kg/hbt DGF/an
Gravats	47	de 44 à 101	70	67 kg/hbt DGF/an
Total	518	de 524 à 699	597	538 kg/hbt DGF/an

2015 marque un fléchissement dans la progression des tonnages de déchets ménagers.

La collectivité atteint déjà l'objectif global du plan départemental des déchets non dangereux, du fait d'une faiblesse des apports de gravats en déchèteries vis à vis du reste du département.

Cependant la répartition par flux diverge des objectifs :

- Collecte d'ordures ménagères résiduelles plus élevée que les objectifs et collecte sélective (verre, papier, sacs jaunes) inférieure aux objectifs.
- Flux de déchèteries hors gravats supérieurs aux objectifs du plan.

Les performances de collectes sélectives seraient à améliorer, ce qui diminuerait d'autant les quantités d'ordures ménagères.

Les coûts aidés les plus onéreux étant ceux du flux des ordures ménagères, l'augmentation de la prévention et l'amélioration du tri des produits contenus dans les ordures ménagères concourront à une meilleure maîtrise du coût des déchets.